

rable en faveur de nos malheureux proscrits. Les évêques de Bâle et de Coire marchent en tête. Leurs curés les secondent. Les monastères d'Ensiedel, Saint-Maurice, Saint-Gall, Mury, etc., ouvrent leurs portes toutes grandes ou envoient de larges offrandes. Les chapitres contribuent de tous leurs moyens. Les protestants rivalisent avec les catholiques. Les quêteurs constatent que les villes de Berne, Bâle, Zurich, Schaffouse, Winterthur, etc., leur ont fait le même accueil que Lucerne et les autres cités qui ont avec eux une communauté de foi. Les grandes dames suivent et plus souvent encore impriment le mouvement. A Lausanne, ce sont deux Françaises, la comtesse d'Aguesseau et la présidente de Vesel, qui se font la providence des émigrés, envoyant leurs domestiques sur les chemins pour les conduire chez elles où tout est préparé pour les recevoir. A Fribourg, M<sup>mes</sup> de Besenval, de Roll, de Gugger et d'Aregger, continuent l'œuvre de M<sup>me</sup> Sury de Bussy enlevée par la mort en 1797, une année avant que son mari tombât sous les balles françaises, à Selzbach<sup>1</sup>. A Soleure, les familles ayant quelque aisance organisent en faveur des exilés un roulement d'invitations qui leur assurent un bon dîner chaque soir. Un témoin peut écrire de cette ville : « Aucune table sans Français et surtout sans déportés. » Tous ces dévouements sont peut-être surpassés par celui des paysans qui trouvent moyen de donner place aux proscrits dans leur chaumière trop

1. BARRUEL, *op. cit.* — BEUCHOT, pp. 28, 33-36, 45-54, 62. — THEINER, II, p. 563-566. — JÉROME, p. 153-183. — Dans l'espace d'une année (1<sup>er</sup> octobre 1792 au 31 décembre 1793), il passa près de douze cents prêtres en visite à Ensiedel. Sur ce chiffre on en compte cent neuf logés à l'abbaye et dans le voisinage. Les abbayes ou monastères d'Ensiedel, Saint-Urbain, Beromunster, Saint-Blaise, Saint-Gall, Saint-Maurice, Petershausen, Wettingen, Engelberg, sont cités parmi ceux qui hébergèrent le plus de prêtres étrangers. — Voir pour l'appel fait aux monastères par le nonce apostolique en Suisse et pour les réponses des religieux, THEINER, II, p. 618-625. L'abbé de Muri, malgré l'immense dépense causée par la reconstruction de son monastère, faisait remettre à ses hôtes, aux uns 6 francs, aux autres 9 francs, à plusieurs 12 francs.

étroite, et se font honneur de partager le pain de l'indigence avec les prêtres français<sup>1</sup>.

Il put y avoir çà et là telle gaucherie commise, tel usage qui contrastait avec les raffinements de l'urbanité française. L'abbé Lambert, en passant dans une abbaye célèbre de Bernardins à Saint-Urbain, près de Soleure, constata que l'abbé se servait avant les prêtres émigrés admis à sa table. Ce sans-facon, qui eût paru, dit-il, une « grossièreté en France », était tout naturel chez les « bons Suisses ». Bons, en effet, ils se montrèrent au point de mériter que, dans une lettre officielle, les évêques français réfugiés à Fribourg aient comparé l'hospitalité suisse à l'hospitalité anglaise<sup>2</sup>. Elle l'emportait même sur ce point que le bas peuple montra en Suisse une bienveillance extraordinaire, ce que nous n'avons pas toujours constaté en Angleterre.

En retour, l'hospitalité suisse avait sur l'hospitalité anglaise deux causes d'infériorité dont on ne saurait la rendre responsable. La Suisse était pauvre, elle était voisine de la France et, comme telle, sujette à la pression que la Convention, le Directoire, devaient exercer chez elle contre les émigrés. C'est dire que les secours, que la sécurité y furent moins grands qu'en Angleterre.

Malgré la bonne volonté de tous, et parfois des pro-

1. Abbé LAMBERT, *op. cit.* — L'abbé BARRUEL (*op. cit.*) dit des Suisses, en 1794 : « Ils avaient peu de riches, ils furent tous bons. A l'aspect de ces prêtres sans asile, ils les abritèrent sous leurs rustiques toits, ils en firent les enfants de la famille. Ainsi que les chefs des anciens patriarches, ces bons paysans allaient attendre sur les routes ces prêtres déportés, leur offrir un logement et les inviter à venir se laver les pieds et reposer chez eux. Dans des cantons entiers, chacun de ces bons paysans voulut avoir chez lui quelqu'un de ces prêtres. Ils leur donnaient un lit simple comme le leur, ils les mettaient avec eux à leur table, ils partageaient avec eux leur beurre, leur fromage, leur pain noir, et ce pain leur semblait plus délicieux en le mangeant avec les malheureux. »

2. Les évêques français vantent l'hospitalité reçue « *tam per totam catholicam quam acatholicam Helvetiam... ita ut in humanitate et hospitalitate nobis cunctis exhibita et continuata hæc inclita natio nulli alteri, nec ipsimet Anglicanæ cedere videatur* ». Ils vantent surtout Fribourg et Soleure qui ont recueilli plusieurs évêques « *ac in utraq[ue] simul, non recusatis sæcularibus, ultra tria millia sacerdotum* ». THEINER, II, p. 5.



diges de charité, la Suisse n'arriva pas à faire vivre convenablement les milliers d'exilés. Dès 1792, un cri d'alarme est poussé par l'archevêque de Vienne au sujet des réfugiés du Valais. L'année suivante, la plainte se généralise pour la colonie de Fribourg, de Soleure, pour toute la Suisse, et va se répétant dans la suite. Le bruit de cette détresse se répand jusqu'en Italie et y excite la compassion la plus vive. Les évêques français réfugiés à Saint-Maurice, à Fribourg, à Constance, se font l'écho de cette misère, et s'interposent pour écouler en Italie, dans les États du Pape, le trop-plein d'étrangers que la pauvre Helvétie ne peut nourrir<sup>1</sup>. Il y a plus. Plusieurs de ces prélats, après avoir plaidé la cause de leur troupeau, sont forcés de penser à leur propre situation. Sur dix évêques résidant en Suisse, la moitié sont amenés à confier à Pie VI leur détresse et en reçoivent quelques secours<sup>2</sup>.

1. L'évêque du Puy, dans une lettre du 15 octobre 1792 adressée au cardinal Zelada, de Saint-Maurice en Valais, où il est réfugié, dit « que cette petite ville renferme plus de 150 prêtres français, que toute l'Europe en est remplie, qu'il y a presque impossibilité de trouver désormais place ailleurs que dans les États du Père commun ». Quatre ans après, le 21 mars 1796, l'évêque de Nîmes écrit de Constance au pape qu'il y a en Suisse un excédent de dépense de « plus de quatre cents têtes ». Deux cents ont pu se réfugier dans l'État de Venise. Le pape est supplié de recevoir les deux cents autres, lesquels « ne feraient qu'y remplacer ceux qui étaient partis pour rentrer en France en 1795, à la première nouvelle d'un apaisement dans la persécution religieuse ». L'archevêque de Vienne écrit aussi dans le même but le 19 octobre 1793. — Les prêtres français réfugiés à Ancône écrivent, le 26 octobre 1793, une lettre à leurs confrères d'Italie pour ouvrir une souscription, et font une description très vive de la misère en Suisse. « O mon Dieu ! qu'avons-nous donc fait de plus, nous autres si bien accueillis en Italie, alors que nos frères de Suisse souffrent ? » — Le 18 juillet 1794, tous les évêques réfugiés en Suisse font, dans une lettre commune, l'exposé des souffrances de beaucoup de prêtres. « Nous en avons vu dans le courant de l'hiver, entassés dans des chambres étroites et obligés de s'y tenir renfermés, parce qu'ils manquaient des vêtements nécessaires pour se garantir du froid. Nous en avons découvert qui, depuis plusieurs jours, ne mangeaient que du pain, ne buvaient que de l'eau, et à qui nous avons craint quelquefois de ne pouvoir donner pour soulagement que des larmes. » (THEINER, *op. cit.*, pp. 234-238, 244, 371, 512-513, 536-539. — JÉRÔME, p. 381. — BEUCHOT, p. 82.) En 1792, l'ambassade de France écrit que plusieurs prêtres sont disposés à rentrer par misère. « Les déportés qui habitent la campagne y vivent très misérablement ; les uns font le métier de charretiers ou de valets de labourage, les autres tiennent des boutiques ou courent des foires. »

2. Étaient réfugiés à Fribourg : MM. de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers ; de Clugny, évêque de Riez ; de Polignac, évêque de Meaux ; du

Pareille extrémité avait été épargnée aux prélats accueillis, mais aussi pensionnés par l'Angleterre.

A la pauvreté vient s'ajouter l'insécurité. On voit çà et là des habitants se plaindre, malgré leurs mœurs hospitalières, du renchérissement des denrées. « Chaque jour, écrit, en janvier 1795, l'évêque d'Agen, réfugié à Soleure, nous sommes menacés d'être expulsés de la Suisse, et je ne serai pas plus ménagé qu'un autre, quoique né à Soleure pendant l'ambassade de mon père. » En effet, il ne fut pas ménagé. Les départs forcés n'avaient pas attendu cette époque pour se produire et devaient continuer dans la suite. Les Sénats de Fribourg, de Soleure et d'autres villes, par impuissance de nourrir tant de milliers d'hôtes, et plus encore sous l'injonction de la Convention et du Directoire, prirent à diverses reprises des arrêtés d'expulsion qui devaient répugner au bon cœur de cet excellent peuple et qui furent exécutés le moins possible<sup>1</sup>.

Chilleau, évêque de Chalon-sur-Saône ; de la Broue de Vareilles, évêque de Gap ; de Bovet, évêque de Sisteron. A Soleure se trouvaient : M. d'Usson de Bonnac, évêque d'Agen ; M. de Franchet de Rans, évêque de Rhozy, auxiliaire de Besançon. Les évêques de Lisieux et de Luçon, MM. de La Ferronnays et de Mercy, après avoir été quelque temps à Soleure, étaient passés, le premier en Allemagne, le second en Italie. A Lausanne était M. de Leyssin, archevêque d'Embrun ; — à Saint-Maurice en Valais, M. d'Aviau, archevêque de Vienne ; M. de Galard, évêque du Puy. — Sur tous ces prélats nous voyons l'archevêque de Vienne, les évêques de Meaux, Sisteron, Agen, le Puy, faire appel à la charité du Saint-Père. (THEINER, t. II, pp. 8-12, 219-223, 243-250, 277-286, 271-377.)

1. Le 19 octobre 1793, l'archevêque de Vienne écrit du Valais que les prêtres « admis dans la Suisse sont à présent contraints d'en sortir parce qu'une partie des habitants s'est plaint du renchérissement des denrées ». — « Tout à coup, écrit de Fribourg un chanoine d'Avignon, le 27 octobre 1793, le Sénat de Fribourg a rendu un décret rigoureux contre les étrangers. » — En septembre 1794, par suite de la cherté des vivres, Fribourg renvoie 400 laïques et 800 ecclésiastiques ; Soleure, 150. — Plusieurs prêtres écrivent d'Italie, le 8 juillet 1794, qu'ils avaient pensé à la Suisse ; mais « cet asile même nous a été refusé ; il n'est plus possible à aucun Français de s'y établir ». — C'est la pression de la République française, plus encore que la gêne des habitants, qui chasse les réfugiés de la Suisse. Dès le mois de décembre 1793, nous voyons le gouvernement français faire la chasse aux prêtres dans le canton de Soleure. L'année suivante, le grand Conseil de ce canton, sous la même pression, pose de nouvelles restrictions. — Le 1<sup>er</sup> janvier 1798, ordre général d'évacuer le canton de Soleure. Même les évêques durent se réfugier à Constance. — Vers la fin de 1795, le Conseil souverain de Neuchâtel avait été aussi obligé par le gouvernement



La ville de Bâle fut chansonnée pour une mesure de ce genre par un émigré qui agrémenta de ces couplets sa note d'hôtel :

Dans Bâle la grand'ville  
Un Sénat imbécile  
Dans un accès de bile  
L'autre jour décréta !  
Ah ! Ah !

Que loin de ces murailles  
Tout étranger s'en aille,  
Que la seule canaille  
Doit seule rester là !  
Ah ! Ah !

Tous les proscrits n'étaient point aussi gais que le rimailleur. Leur exode nous est décrit par les contemporains en des termes qui excitent la compassion. « Le canton seul de Fribourg, écrit de Mindrisio l'évêque de Luçon, renvoie quatre ou cinq cents prêtres et deux à trois cents laïques. Ces malheureux ne savent où aller. Il en passe tous les jours ici, les uns pour les États du Pape, les autres pour les États de Venise. Si on pouvait les recevoir en Lombardie, ils y trouveraient de grandes ressources, mais nous n'avons jamais pu l'obtenir. » Il est vrai que Fribourg, tout en se déchargeant de son trop-plein, gardait encore, au témoignage du même prélat, mille prêtres et quatre cents laïques <sup>1</sup>. C'est dire tout ce qu'il y

français de renvoyer les émigrés. Les cantons suisses, sous les menaces de la France, transmises surtout par l'ambassadeur Barthélemy, prenaient des mesures d'expulsion, mais les exécutaient le moins possible. — *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse*, édités par Jean KAULER, 1886, 5 vol. in-8, passim. — THEINER, II, pp. 5, 372, 422, 456. — BEUCHOT, 29, 51-52, 65-67. — JÉRÔME, 3, 295, 352, 353. — L'évêque de Clermont, M. de Bonal, écrit le 6 février 1797 : « Depuis la secousse que Barthélemy a donnée à ceux qui habitaient la Suisse, le nombre en est réduit à très peu. » (*Archives des Affaires étrangères*.)

<sup>1</sup>. *Lettres inédites de M. de Mercy*, évêque de Luçon, 8 et 14 octobre 1794. Quatre mois plus tard, une lettre de février 1795 parle de « quinze cents prêtres français à Fribourg, dans la plus extrême indigence ». THEINER, II, 564.

avait de bonne volonté, de générosité et d'élan dans la nation suisse pour nos malheureux proscrits. Dans l'histoire de l'émigration française durant la Révolution, ce peuple tient une place d'honneur. Il devait montrer plus tard, par l'accueil fait à nos soldats dans le désastre de 1870, que son cœur et ses sentiments envers la France n'ont pas dégénéré depuis un siècle.

## IV

Les Pays-Bas pouvaient être envahis par les exilés fuyant la France plus facilement encore que la Suisse. Ils y vinrent ou, du moins, ils y passèrent en foule, car l'entrée de l'armée révolutionnaire dans ce pays ne devait pas tarder à les pousser dans des régions plus lointaines. De nombreux Mémoires, publiés sur l'émigration laïque, ont raconté son histoire et nous permettent de la suivre dans ces contrées. A Utrecht, c'est à qui aura le plaisir de loger, d'héberger les gentilshommes. On leur achète à très haut prix les moindres objets qu'ils consentent à vendre. A Bruxelles, les gens de bon ton, les grandes dames françaises, écrit un prêtre, faisaient assaut d'élégance dans le parc, et nos petits-maitres foulaient légèrement le gazon ou effleuraient à peine le sable dont les allées étaient couvertes. La joie brillait sur tous les fronts. Chacun répétait à l'envi la grande nouvelle du jour, la victoire de l'adorable Brunswick <sup>1</sup>. Il fallait être Jacobin pour en douter. Elle était fausse pourtant. Le roi de Prusse, après Valmy, est obligé de battre en retraite. La bataille de Jemmapes, gagnée sur les Autrichiens, livre la Belgique à la France. Immédiatement, panique universelle ; les routes sont encombrées d'émigrés qui fuient à

<sup>1</sup>. *Six années de la Révolution française, etc.*, par F. D., p. 28.



piéd, abandonnant tout ce qu'ils possèdent. Les vainqueurs font main basse sur leurs vêtements, leurs bagages, et, au besoin, les paysans se chargent de les détrousser, les laissant presque nus.

Les prêtres entendent, eux aussi, les cris du sauve-qui-peut à l'approche des patriotes qui occupent, avec une rapidité extraordinaire, Bruxelles, Tournay, Gand, Anvers, Malines, Liège. « L'effroi est dans les Pays-Bas, dit l'un d'eux... ; d'un moment à l'autre les Français et la guillotine peuvent arriver. Il faut fuir. Les chevaux sont au poids de l'or, ils manquent; les barques de même... On ne voit que voitures, chariots, charrettes remplis de monde, de meubles, et couverts de poussière. » La commotion et la frayeur se sont propagées. On rencontre de distance en distance et à pied des groupes de prêtres et de moines, des femmes vêtues des restes de leur ancienne splendeur. « Les unes, affublées de leurs falbalas, conduisent des ânes chargés de leurs effets, d'autres les transportent sur des brouettes; de pauvres enfants de huit ans portent sur leurs épaules de lourds paquets <sup>1</sup>. » Sous l'action de ces paniques, ces débandades, ces sons du tocsin, on se précipite, on jette ses hardes pour aller plus vite, ne gardant que son bâton de voyage. A Gand, l'abbé Henry, réveillé en sursaut, fuit en pleine campagne. Lassé de courir, il se retourne enfin et ne voit personne. C'était une fausse alerte <sup>2</sup>.

Un clergé nombreux chassé des Pays-Bas se trouvait

1. PAILLOT, *Souvenirs d'un grand-père*.

2. BASTON, II, p. 156-168. — DUMOURIEZ, *Mémoires*, t. III, p. 201. — HENRY, *op. cit.*, p. 229-231. — Un prêtre qui était à Liège nous parle du sauve-qui-peut de ses confrères à l'annonce des soldats français : « Nous ne pouvions manquer, dit-il, d'être égorgés si nous ne fuyions pas à l'instant. » (*Six années*, etc., p. 41.) Un autre narrateur raconte qu'en octobre 1792, il y avait huit à neuf cents prêtres dans les diocèses de Bruges et de Gand. Continuant sa marche, le même voyageur ajoute : « La crainte des patriotes nous fait chercher un abri sous les murs de Maëstricht. Le nombre des émigrants est incroyable. Ils fuient devant les légions victorieuses des sans-culottes. » *Journal des pérégrinations* de M. Bouic, prêtre du diocèse de Rouen, publié par M. l'abbé LOTH, *op. cit.*, p. 409-423.

réuni à Maëstricht, capitale du duché de Limbourg, quand Miranda, lieutenant de Dumouriez, vint y mettre le siège. Il y avait le cardinal de Montmorency; le cardinal de La Rochefoucauld y était arrivé d'Angleterre. On signalait aussi la présence de l'abbé Feller, de l'abbé de Pradt, de l'abbé Baston, etc. La première bombe lancée par les républicains sur la ville tomba dans les appartements de l'archevêque de Rouen. Sa maison fut criblée par les boulets. Pendant le bombardement, M<sup>mes</sup> de Mérode et de Beaufort se tenaient dans une cave, où un grand vicaire de Soissons venait les confesser chaque jour; elles passaient leur temps à prier et à regarder par le soupirail la fumée des bombes éclatant en l'air. La plupart des femmes « priaient Dieu, se confessaient, séchaient de frayeur. Quelques folles jouaient à colin-maillard » dans le souterrain. Le cardinal de Montmorency, le duc de Châtillon, faisaient des visites de cave en cave. La peste s'étant déclarée dans la ville, on ouvrit un vaste hôpital: les prêtres français se firent gardes-malades, infirmiers, médecins. Plusieurs furent victimes de leur dévouement. On sait que Miranda dut lever le siège de Maestricht à l'approche de l'armée autrichienne conduite par le prince de Cobourg. Bientôt la bataille de Nerwinde enleva à la France la Belgique, que lui avait livrée la bataille de Jemmapes. Immédiatement les émigrés reprennent le chemin de Bruxelles et, croient-ils, de la frontière. Leurs illusions étaient partagées par les habitants des pays qu'ils traversaient. A Maëstricht, on leur livrait la marchandise *payable* en France.

De Maëstricht, le cardinal La Rochefoucauld s'est rendu à Bruxelles. Loin de se mêler au luxe, à l'agitation mondaine des grands seigneurs dont plusieurs étaient ses parents ou ses voisins, il vit dans la retraite et la simplicité du train le plus modeste. Les nouvelles de France l'accablent. Il sait que Louis XVI recevant au Temple, la



veille de sa mort, l'abbé Edgeworth, lui a dit : « Où est le bon cardinal de La Rochefoucauld ? » On lui demanda de célébrer un service solennel pour la reine Marie-Antoinette. Une vingtaine d'évêques, des princes, des ducs, des cordons bleus, de hauts magistrats, toute une cour, donnèrent, par leur présence, un grand éclat à cette cérémonie funèbre. « L'aristocratie, riche encore d'une partie de ce qu'elle avait emporté et ne prévoyant pas le besoin d'une économie sévère, y déploya autant de grandeur et de faste que d'affliction. »

Les exilés célèbrent à l'envi la généreuse hospitalité qu'ils reçurent chez les Flamands et les Belges. Les diocèses de Bruges et de Gand sont remplis de prêtres français. Dans une petite ville du Brabant, c'est à qui aura des ecclésiastiques dans sa demeure. On les distribue de famille en famille. Les hôtes veulent eux-mêmes leur laver les pieds par esprit de foi. Les évêques de Gand, de Liège, furent particulièrement accueillants. « Le cardinal-archevêque de Malines, dit un réfugié, ne pouvait voir d'émigré sans verser des larmes. » Il faisait donner aux prêtres « trois sous monnayés de France au-dessus de l'honoraire ordinaire ». Le clergé secondaire s'inspira des mêmes sentiments de compassion et de charité. Les exilés vantent l'accueil qu'ils reçurent dans la plupart des monastères, en particulier dans l'abbaye de Baudeloo. Cent douze prêtres en sont chassés par les soldats français qui pillent, saccagent tout et introduisent des filles de mauvaise vie dans cette maison sainte. Nos proscrits, quand l'ouragan est passé, retrouvent la même hospitalité chez les bons moines <sup>1</sup>.

Les Hollandais furent plus froids, plus réservés, et

1. L'abbé Baston raconte sa réception dans la vaste abbaye d'Alost, dans l'abbaye d'Afflighem. L'abbaye des Prémontrés de Tronchiennes et une autre ferment leurs portes, ne voulant pas recevoir des Prémontrés français. L'évêque d'Amiens avait reçu l'hospitalité dans l'abbaye des Prémontrés de Saint-Everbode.

certaines voyageurs nous représentent ce peuple comme trop occupé de ses affaires de bourse, de ses opérations mercantiles, pour prêter grande attention à des étrangers. A Flessingue, tel fut obligé ainsi que son compagnon, qui portait tout avec lui comme Bias, de montrer au magistrat quelques louis pour prouver qu'ils n'étaient pas des mendiants. Plusieurs relations font au contraire l'éloge de la Hollande. La ville d'Utrecht se montra particulièrement accueillante. Six cents exilés, fuyant l'armée française, avaient cherché un refuge dans l'île de Walcheren. Parmi eux se trouvait M. de Cicé, archevêque de Bordeaux. Les autorités, ayant appris son rôle dans la Constitution civile du clergé, portèrent un arrêté d'expulsion contre tous les Français arrivés depuis quelques jours, pour atteindre l'ancien garde des Sceaux de Louis XVI. Celui-ci devine qu'il est particulièrement visé, s'en assure à l'Hôtel de Ville et décampe. Dès lors ses compatriotes ne sont plus inquiétés <sup>1</sup>. Les victoires des armées françaises vont faire refluer les émigrés vers l'Allemagne, où nous allons les suivre.

1. BASTON, t. II, p. 132-190. — Relation de l'abbé Traizet, *loc. cit.*, p. 34-41. — *Six ans*, etc., pp. 24, 44, 72, 83-89, 100-103, 114, 205-213. — HENRY, *op. cit.*, p. 221-227.